

Réservoir d'expansion
ou soupape de
dilatation thermique?

La CMMTQ
et les dispositifs
antirefoulement

La déclaration de
travaux en plomberie



Véhicules

Le marché des camionnettes



Commencez tous vos projets avec nous.

Obtenez l'expertise, les solutions et les produits dont vous avez besoin, quand vous en avez besoin.



PLOMBERIE



CVAC/R



AQUEDUC



INDUSTRIEL

QUATRE SECTEURS. **UNE VISION.**

WOLSELEY



Pour en savoir plus, visitez wolseleyexpress.com ou rendez-vous dans l'une de nos succursales.

Votre **projet**, notre **priorité**



10

Véhicules

Le marché des camionnettes

4

Mot du président

Il est temps d'avoir de vrais projets collaboratifs

16

Plomberie – Code

Protection contre la dilatation thermique d'un réseau d'eau potable: réservoir d'expansion ou soupape de dilatation thermique?

19

75^e anniversaire de la CMMTQ

La CMMTQ et les dispositifs antirefoulement

21

Question-Réponse

La déclaration de travaux en plomberie



6 NOUVELLES DE L'INDUSTRIE



24 FORMATIONS DE LA CMMTQ



25 INFO-PRODUITS

26 BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

27 CALENDRIER

Abonnement gratuit

L'abonnement à *IMB* est gratuit pour les personnes liées à la mécanique du bâtiment.

Remplir le formulaire sur bit.ly/AbonnementRevueIMB

Il est temps d'avoir de vrais projets collaboratifs

Jean Turgeon, président de la CMMTQ

Un premier pas vient d'être franchi avec la publication pour consultation, le 3 juillet dernier, du projet de règlement sur les paiements et le règlement rapides des différends en matière de travaux de construction. Il s'agit d'un dossier auquel la direction générale de la CMMTQ, en collaboration avec d'autres organisations, a travaillé avec conviction.

Certes, il s'agit d'un pas dans la bonne direction, mais il reste encore beaucoup à faire pour créer les conditions d'une industrie saine, compétitive et ouverte à tous les entrepreneurs, peu importe leur taille.

Les données d'une étude de Raymond Chabot Grant Thornton révèlent que 77 % des entreprises de l'industrie de la construction ont refusé de soumissionner à au moins un contrat dans une année donnée en raison de :

- clauses contractuelles abusives concernant les délais de paiement;
- politiques de paiement problématiques du donneur d'ouvrage;
- difficultés pressenties quant aux paiements du projet.

La majorité de ces contrats provenait du secteur public (40 % provincial et 15 % municipal).

Dans un marché de la construction aussi effervescent, l'étude du Groupe d'accès aux marchés publics (GAMP) confirme par ailleurs que 72 % des entrepreneurs et 82 % des professionnels écartent d'emblée les donneurs d'ouvrages publics en raison des conditions stipulées.

Tous pour un. Un pour tous!

Le message est clair. Raison de plus pour regarder les choses en face et assumer la responsabilité pleine et entière de nos actes et décisions sans avoir à prendre celles des autres. Chacun doit jouer son rôle et éviter de pelleter les problèmes dans la cour du voisin.

La recette parfaite que l'on pourrait reproduire à l'infini n'existe pas. Il me semble plus à propos de trouver le bon mode pour chaque projet. Il faut se montrer ouvert à l'implication des entrepreneurs spécialisés en amont du projet. D'ailleurs, cette participation réduit souvent les coûts et évite les dépassements.

La collaboration accrue entre tous constitue une autre condition gagnante. Ce faisant, chacun garde nécessairement le cap sur le but commun : réaliser un beau projet de façon efficace et financièrement rentable.

Nous avons tous en tête des exemples de projets qui ont bien fonctionné, où les entrepreneurs avaient la capacité financière d'effectuer leur travail et de payer leurs employés et fournisseurs.

Malheureusement, nous sommes trop souvent confrontés à des situations où certains intervenants imposent des règles qui précarisent la santé financière des sous-traitants. J'ai en tête le contrat d'un projet qui précise une retenue globale avec une vérification par un ingénieur à la fin des travaux.



Le projet est en litige et personne n'est payé parce qu'un des entrepreneurs spécialisés n'a pas respecté les conditions. Une situation inacceptable en regard des conséquences désastreuses sur plusieurs autres entrepreneurs.

J'ai bien l'intention, au cours de mon mandat, de soulever ces contraintes et de travailler à trouver des solutions pour assainir notre industrie et créer les conditions pour rétablir un certain équilibre. Il faut permettre à chaque entrepreneur spécialisé de tirer son épingle du jeu par la qualité de son travail et éviter que certains d'entre eux soient mis hors jeu par des critères inéquitables. **MB**

FAITES DES INSPECTIONS PRÉVENTIVES



Évitez le désordre et gardez votre
environnement de travail sécuritaire.



**La prévention,
c'est l'affaire de tous!**

514 382-2668 ou 1 800 465-2668


CMMTQ

Trois membres de la CMMTQ remportent des prix Construire

Trois membres de la CMMTQ ont été couronnés lors de la Soirée des prix Construire, organisée en mai dernier par l'Association de la construction du Québec (ACQ). Ces prix visent à reconnaître le talent, l'engagement et l'excellence d'entreprises et de personnes qui contribuent positivement à l'industrie de la construction. La qualité de leurs réalisations et leur contribution à l'essor de l'économie québécoise sont ainsi soulignées.

Plomberie Chauffage Maxime Croteau inc. a remporté le prix Diversité et inclusion. L'entreprise se démarque par son approche novatrice en matière de gestion du personnel, axée sur l'ouverture et l'inclusion. Reconnaisant la diversité comme une force, elle met en œuvre un programme d'accès à l'égalité en emploi visant à promouvoir la représentation des femmes, des autochtones, des minorités visibles et ethniques et des personnes handicapées.

Plomberie-chauffage C.I.F. inc. est le lauréat du prix Santé et sécurité du travail. La santé et la sécurité des équipes sont primordiales pour cette entreprise, qui investit dans la formation pour faire la promotion des comportements sûrs et éviter les risques. La culture de prévention est au cœur de l'organisation, et la formation continue est essentielle à son engagement envers l'amélioration constante de la sécurité au travail.

Alco-TMI inc. a gagné le prix de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette entreprise compte 31 ans d'expérience en ingénierie, fabrication et installation dans les domaines de la tuyauterie, de la chaudronnerie et de la mécanique industrielle. Elle offre une gamme de services et de produits de qualité pour s'assurer de la pleine satisfaction de sa clientèle.



De g. à dr. : Éric Fraser, prés. de l'ACQ, Jessie Johansson, dir. des opérations, Maxime Croteau, prés. de Plomberie Chauffage Maxime Croteau, et Martin Coulombe, v.-p. principal, Pomerleau.



De g. à dr. : Éric Fraser, prés. de l'ACQ, Édith Chabot, dir. adj., Patrick Fournier, prés. de Plomberie-chauffage C.I.F. et Vincent Lord, dir. de l'actuariat, Novo SST.



De g. à dr. : Éric Fraser, prés. de l'ACQ, François Potvin, ing., PDG, Martin Cinq-Mars, v.-p. Construction, Groupe Alco-TMI, et Paul-André Bouchard, prés. de l'ACQ Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Adoption du projet de loi n° 51

L'Assemblée nationale a adopté la *Loi modernisant l'industrie de la construction*. Cette nouvelle loi vise à accroître la productivité de l'industrie en permettant notamment une plus grande souplesse et une meilleure polyvalence sur les chantiers; à favoriser une meilleure organisation du travail en permettant une plus grande mobilité de la main-d'œuvre sur le territoire québécois; à faciliter l'accès des femmes et des personnes issues de la diversité à l'industrie de la construction; à optimiser le régime de négociation collective pour favoriser un règlement harmonieux des négociations; et à renforcer la gouvernance, le rôle et le fonctionnement de la Commission de la construction du Québec.

Allard & Ricard célèbre ses 100 ans et passe le flambeau à la 5^e génération

L'entreprise familiale Allard & Ricard, spécialisée en mécanique du bâtiment, célèbre son 100^e anniversaire. Fondée en 1924 par Osias Allard, l'entreprise prospère grâce à l'engagement de 4 générations issues de 2 familles. Depuis le début de l'année, un membre de la 5^e génération est aux commandes de l'entreprise. En effet, Daniel Ricard a récemment confié

les rênes à son fils Charles et à Denis Stirbul.

Pour souligner ces événements, Allard & Ricard a organisé en mai une fête à l'Amerispa Estri-mont Suites & Spa.

Plus de 150 personnes y étaient présentes : employés actuels et anciens, partenaires, fournisseurs et clients. L'événement a été un succès grâce à la contribution de plusieurs partenaires, dont Sutton, Trilex, Énergir et TCJ Avocats. Daniel a tenu à remercier tous ceux qui se sont joints à lui pour célébrer l'événement. « Ce moment extraordinaire marque un nouveau jalon dans le développement et la croissance de l'entreprise. »



Mise à jour du chapitre I.1, Efficacité énergétique du bâtiment du Code de construction du Québec

La *Gazette officielle du Québec* a publié un règlement modifiant le chapitre I.1, Efficacité énergétique du bâtiment du *Code de construction du Québec*. Ce règlement est entré en vigueur le 13 juillet 2024. Il adopte l'édition 2020 du Code national de l'énergie pour les bâtiments en reconduisant l'ensemble des modifications apportées par le Québec à l'édition 2015.

Un Québécois remporte le bronze aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies

Maxandre Huet reçoit la médaille de bronze en tuyauterie et montage de conduites de vapeur aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. L'étudiant de l'École polymécanique de Laval représentait le Québec dans l'épreuve Tuyauterie et montage de conduites de vapeur lors de l'événement tenu les 30 et 31 mai au Centre de foires d'ExpoCité à Québec.



Nominations et renouvellement des membres du CA de la RBQ

Le Conseil des ministres a procédé en mai dernier à des nominations au conseil d'administration (CA) de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Ainsi, Carole Potvin, Mélissa Robitaille et Jean-François Loïselle ont été nommés. En parallèle, les mandats de Jacqueline Lorange, Ginette Tanguay et Mylène Sagala, administratrices à la RBQ depuis quelques années, ont été renouvelés.

Lancement d'une campagne sur la consommation d'eau potable

Le gouvernement du Québec a lancé une campagne de mobilisation et de sensibilisation portant sur la consommation responsable de l'eau potable. Sur le thème « Votre eau, c'est notre eau à tous », la campagne illustre les répercussions découlant de gestes quotidiens liés à une consommation excessive de cette ressource.

Année après année, le Québec demeure l'un des plus grands consommateurs d'eau dans le monde. Une trop grande consommation de cette ressource entraîne des conséquences sur l'état des infrastructures de traitement et de distribution ainsi que sur la quantité

d'eau disponible dans les réseaux municipaux. C'est pourquoi, dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025, le gouvernement travaille avec des partenaires pour réduire la consommation d'eau par personne par jour.

Pour l'occasion, l'artiste québécoise Mathilde Filippi a conçu une série de visuels. Le gouvernement du Québec a également produit des outils de communication. Un deuxième volet de la campagne, ainsi que de nouveaux outils, sera dévoilé cet automne; il ciblera les usages intérieurs et extérieurs propres aux périodes automnale et hivernale.

Deux jeunes diplômés québécois participeront au Mondial des métiers, à Lyon

Le 18 avril dernier, des participants à la 47^e édition du WorldSkills (mondial des métiers), Gaspard Goupil (électricité) et Miguel Massa (briquetage),

respectivement du CFP Le Chantier et du CFP ACCESS, ont chacun reçu deux bourses, totalisant 10 000 \$, de la Commission de la construction du Québec (CCQ) et du Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction (CFPIC).

Gaspard Goupil et Miguel Massa ont franchi l'étape des olympiades québécoises puis canadiennes des métiers et des technologies. Les bourses visent à souligner leur performance et à les encourager dans leur préparation à la grande compétition internationale.



Gaspard Goupil et Miguel Massa, leurs entraîneurs et les représentants de la CCQ, du CFPIC, du Centre de formation Le Chantier, du Centre de formation ACCESS et de Compétences Québec.

25/50

La CMMTQ souligne l'anniversaire de ses membres. Félicitations!

25 ANS

Groupe Pro-Excel inc.
Québec

Filtrum inc.
Québec

Maurice Denis et fils inc.
Laval

Groupe Guérin inc.
Sainte-Sabine

9075-8186 Québec inc. f.a. :
Climatech inc.
Laval

Décartecq inc.
Amqui

Climatisation
Michel Goulet et fils inc.
Les Cèdres

Boutique du foyer
de St-Hyacinthe inc.
Saint-Hyacinthe

2645-6038 Québec inc. f.a. :
Pompe plomberie St-Sauveur
Saint-Sauveur

Ours'air inc.
Montréal-Nord

Jacques Lavoie f.a. :
Plomberie J. Lavoie et filles
Saint-Alphonse-Rodriguez

Le travail de leurs entraîneurs respectifs, Jean-Philippe Chartrand et Stéphane Landry, a également été souligné par les représentants de la CCQ, des associations patronales et syndicales siégeant au CFPIC, du CFP Le Chantier, du CFP ACCESS, et de Compétences Québec, un important partenaire de l'industrie.

Plombiers et assurances



La nouvelle solution d'assurance pour les plombiers

Louis Cyr Assurances et Juriance - cabinet multidisciplinaire en services juridiques et en assurance de dommages sont deux cabinets appartenant à Louis Cyr et travaillant ensemble pour certains marchés spécialisés qui ont besoin de ces services dans les secteurs de la fabrication, de la construction et de l'immobilier. En fournissant à leurs clients des services de gestion des risques, d'assurance et des services juridiques, Louis Cyr Assurances et Juriance offrent un service à 360 degrés et deviennent le professionnel le plus important pour leurs clients. Grâce à Louis Cyr Assurances, votre entreprise peut avoir accès à un programme d'assurance conçu pour vous redonner le contrôle sur vos dossiers de réclamation et réguler le coût de votre assurance responsabilité civile. Cessez d'utiliser vos protections d'assurance pour payer des réclamations non justifiées.

Dégâts d'eau

En immobilier, et plus précisément en construction, les dégâts d'eau sont la plaie de tous les intervenants. Les plombiers sont alors pointés du doigt automatiquement et cela occasionne de multiples réclamations à leurs assureurs. Depuis que cette situation perdure, les primes d'assurance ont explosées, et ce bien que les plombiers ne soient pas majoritairement les ultimes responsables des dommages. Beaucoup de causes finissent par disculper le défaut d'installation des plombiers, au profit principalement du défaut d'entretien et des défauts de fabrication. Malgré tout, les frais de défense exorbitants viennent entacher le dossier de réclamations des plombiers, souvent pour un montant supérieur au dégât lui-même. Il existera toujours des erreurs pour lesquelles les couvertures d'assurance seront nécessaires.

La solution

La combinaison des services juridiques et d'assurance permet aux plombiers **d'une certaine envergure** d'avoir distinctement la défense et la couverture d'assurance. Grâce à Juriance, une équipe légale prend en charge la défense de vos droits pour toute demande venant de l'extérieur. En gérant ces réclamations au moindre coût juridique possible, non seulement nous contrôlons l'effet sur les primes, mais nous défendons également vos droits selon vos intérêts et ce en toute concordance avec la police d'assurance. De son côté, Louis Cyr Assurances peut négocier vos couvertures sans toutes ces réclamations non-justifiées.

Reprenez-donc le contrôle de votre dossier d'assurance en nous confiant votre défense.



Cabinet multidisciplinaire en services juridiques et assurances de dommages

www.juriance.com



Cabinet en assurances de dommages

www.louisicyrassurances.com

Louis Cyr : (514) 234-8413

Le marché des camionnettes : des ventes à la hausse



Le Ram 1500 Ramcharger 2025

par Jean-François Guay

Il va sans dire que l'industrie automobile a vécu des moments difficiles au cours des dernières années. En plus de la rareté des puces électroniques et de la pénurie de main-d'œuvre dans les usines, chez les concessionnaires et dans les ateliers de mécanique indépendants, l'industrie a également dû jongler avec l'inflation et des investissements colossaux dans le secteur des véhicules électriques. Heureusement, le marché des camionnettes pleine grandeur roule à plein régime, ce qui permettra aux constructeurs d'engranger des profits et de se remettre en piste.

Le segment des grandes camionnettes a vu ses ventes augmenter l'an dernier de 5,6 % au Canada et de 8,3 % aux États-Unis. Ainsi, les constructeurs ont livré 324 851 grandes camionnettes neuves au Canada et presque 2,16 millions aux États-Unis. En d'autres mots, le segment des camionnettes pleine grandeur a représenté 18,6 % des ventes de véhicules neufs légers au Canada, et ce, toutes catégories confondues (VUS, voitures, fourgonnettes et camionnettes). Ce pourcentage s'établit à 13,8 % aux États-Unis. Les Américains sont peut-être les plus grands consommateurs de « pick-up » de la planète en ce qui concerne le nombre d'unités vendues, sauf qu'au prorata des ventes, les Canadiens en sont plus friands que les Américains! Faisons donc un tour d'horizon des principales nouveautés en 2024 et 2025.

Ford F-150

L'an dernier, les camionnettes Série F de Ford ont été les plus vendues au monde avec un total de 123 267 au Canada (+7,4 %) et de 750 789 aux États-Unis (+14,8 %). Pour conserver le premier rang en 2024, le modèle F-150 a été légèrement rafraîchi en adoptant une nouvelle calandre d'allure plus robuste. Toutefois, les principaux changements concernent les fonctionnalités, par exemple le nouveau hayon Pro Access qui s'ouvre latéralement comme une porte battante à un angle de 100 degrés. Ce dispositif facilite l'accès à la benne de chargement lorsque le véhicule est arrimé à une remorque. Il permet également d'éviter de frapper le hayon contre le cric de la remorque. De plus, un marchepied de pare-chocs arrière,



Le nouveau hayon Pro Access du Ford F-150

dont la largeur et la profondeur ont été augmentées, est aussi offert pour monter et descendre de la benne.

La génératrice Pro Power Onboard avec onduleur, dont la puissance atteint 2400 watts (2,4 kW) ou 7200 watts (7,2 kW), est un autre accessoire digne de mention. L'autonomie de la génératrice de 2,4 kW est de 85 h avec un réservoir d'essence plein et de 32 h pour la génératrice de 7,2 kW.

À partir de cette année, le moteur de base est le V6 EcoBoost (biturbo) de 2,7 L qui produit 325 chevaux et un couple de 400 lb-pi, en remplacement de l'ancien V6 atmosphérique de 3,3 L et 290 chevaux. Les autres moteurs au catalogue sont un V8 de 5 L (400 chevaux et 410 lb-pi), un V6 EcoBoost de 3,5 L (400 chevaux et 500 lb-pi) et un V6 PowerBoost Hybrid de 3,5 L (430 chevaux et 570 lb-pi).



Le tableau de bord du Ford F-150

Le marchepied arrière du Ford F-150



Le Ford F-150

D'ailleurs, Ford a décidé d'augmenter la production de la motorisation hybride PowerBoost afin de l'offrir à un plus grand nombre d'acheteurs.

En 2023, 10 % des F-150 vendus étaient des hybrides; Ford prévoit doubler les ventes d'hybrides en 2024. Pour ce faire, les versions hybride et non hybride du V6 EcoBoost sont vendues au même prix. La capacité maximale de remorquage du F-150 est de 13 500 lb et la charge utile maximale atteint 2455 lb.

À l'intérieur, toutes les versions de série sont désormais pourvues d'un écran tactile de 12 po et d'une instrumentation numérique de 12 po. Pour la première fois, on retrouve un système d'affichage tête haute projeté sur le pare-brise. De plus, le F-150 est le premier véhicule en Amérique du Nord à proposer un service connecté qui aide à localiser et à récupérer le véhicule en cas de vol. Ce système alerte également le propriétaire si quelqu'un tente d'entrer dans le véhicule, de le remorquer ou de le saboter.

...



Le Ram 1500 Ramcharger 2025

Ram 1500

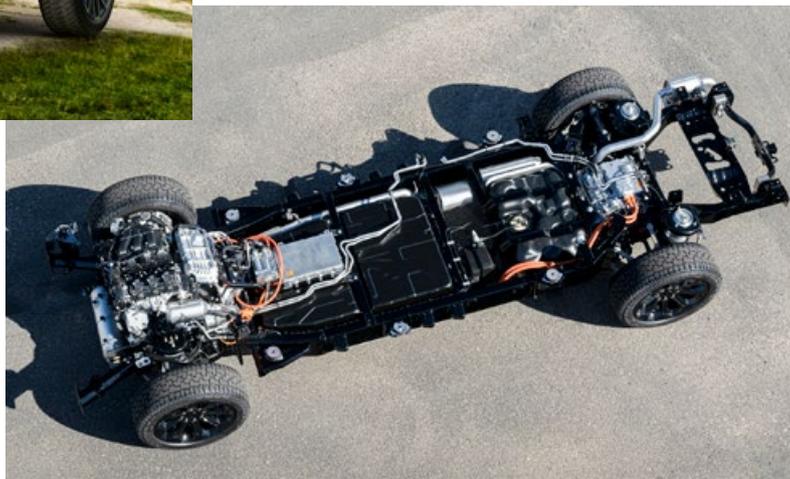
Reflétant l'attention qu'il porte à la qualité de ses produits et à la satisfaction de sa clientèle, Ram a terminé l'année au premier rang de l'étude annuelle de la firme spécialisée J.D. Power concernant la qualité initiale de fabrication des véhicules. Depuis près de 40 ans, cette étude mesure la qualité des automobiles en relevant les problèmes rencontrés par les acheteurs et les locataires dans les 90 jours suivants la prise de possession du véhicule. Malgré cette première place au classement, les ventes de camionnettes Ram neuves ont diminué l'an dernier de 0,6 % au Canada et de 5 % aux États-Unis. Ainsi, les Canadiens ont acheté 75 257 Ram alors que les Américains s'en sont procuré 444 926. Il faut dire que les changements étaient peu nombreux en 2023 et 2024.

Or, l'année-modèle 2025 s'annonce plus intéressante grâce au lancement du Ram 1500 Ramcharger qui possède une motorisation hybride révolutionnaire et du Ram 1500 RHO



L'habitacle du Ram 1500 RHO 2025

conçu pour la conduite hors route. Parmi les autres nouveautés, deux moteurs à essence « Hurricane » remplacent le V8 Hemi de 5,7 L et le V8 Hellcat de 6,2 L, une nouvelle finition de grand luxe appelée Tungsten, une génératrice embarquée de 2000 watts, des retouches esthétiques extérieures, un nouvel écran tactile de 14,5 po et un écran pour passager de 10,25 po (une première dans le segment).



La plateforme du Ram 1500 Ramcharger 2025

Concernant les moteurs Hurricane, il s'agit d'un 6 cylindres en ligne biturbo de 3 L, dont la version à haut rendement produit 540 chevaux et un couple de 521 lb-pi. De plus, la version standard du même moteur développe 420 chevaux et un couple de 469 lb-pi.

La capacité de remorquage maximale du Ram 1500 est de 11 580 lb et la charge utile maximale est de 2300 lb.

Le tout nouveau Ram 1500 Ramcharger offre une autonomie estimée à 1110 km avec un seul plein d'essence, ce qui est sans précédent dans la catégorie. Pour arriver à un tel résultat, la motorisation hybride est composée d'une batterie refroidie par liquide de 92 kWh et d'un V6 de 3,6 L associé à un générateur embarqué de 130 kW qui convertit la puissance mécanique du moteur thermique en énergie électrique pour ensuite la diriger vers un module d'entraînement électrique (EDM) de 250 kW à l'essieu avant et vers un autre module (EDM) de 238 kW à l'essieu arrière. La puissance combinée de la motorisation atteint 663 chevaux et un couple de 615 lb-pi, pouvant propulser le Ramcharger de 0 à 100 km/h en 4,4 secondes. Assemblé sur le châssis STLA conçu



Le Ram 1500 Tungsten 2025

spécialement pour les véhicules électriques, la capacité de remorquage maximale du Ramcharger grimpe jusqu'à 14 000 lb alors que la charge utile est de 2625 lb.

Du côté des camionnettes tout-terrain, le Ram 1500 RHO élargit la gamme qui comprend déjà le Ram 1500 Warlock, le 1500 Rebel, le Ram 2500 HD Rebel et le 2500 HD Power Wagon. La version RHO est propulsée par le moteur 6 cylindres Hurricane à haut rendement (H/O) de 540 chevaux. Nul doute que le Ram 1500 RHO est l'héritier du défunt Ram 1500 TRX puisqu'il passe de 0 à 100 km/h en 4,6 secondes. Il franchit le quart de mille en 13,1 secondes. Reposant sur un châssis surélevé avec des suspensions à long débattement et des pneus de 35 po, le RHO peut traverser des cours d'eau d'une profondeur de 32 po.

Chevrolet Silverado 1500 / GMC Sierra 1500

Les changements apportés aux Chevrolet Silverado 1500 et GMC Sierra 1500 avec un moteur thermique seront minimes en 2025, puisque General Motors a consacré beaucoup de ressources à développer ses camionnettes électriques Silverado EV, Sierra EV et Hummer EV. Au chapitre des ventes, 53 266 Canadiens ont acheté ou loué l'an dernier un Silverado, un nombre similaire à l'année précédente, comparativement à 59 696 Sierra (+14,1 %). Aux États-Unis, 543 319 Silverado (+5,8 %) et 295 737 Sierra (+22,4 %) ont trouvé preneurs. ...



Le Chevrolet Silverado 1500 ZR2

Profitez de notre expertise diversifiée



Assurance des entreprises



Assurance collective sélective



Assurance automobile et habitation pour les dirigeants et employés



Services-conseils en ressources humaines

Lussier

1 855 587-7437

Lussier.co/cmmtq



VÉHICULES



Le GMC Sierra 1500 Denali Ultimate

Du côté de la mécanique, le moteur 4 cylindres turbo de 2,7 L (310 chevaux et 430 lb-pi) s'appelle désormais TurboMax. Petit mais puissant, il peut même tracter une remorque de 9500 lb. Les autres moteurs sont un V8 de 5,3 L (355 chevaux et 383 lb-pi), un V8 de 6,2 L (420 chevaux et 460 lb-pi) et un V6 turbodiesel Duramax de 3 L (305 chevaux et 495 lb-pi).

À noter que GM est le seul constructeur à offrir un moteur diesel dans une camionnette d'une demi-tonne.

D'ailleurs, le Duramax de 3 L est désormais le moteur de série des modèles tout-terrain Silverado 1500 ZR2/ZR2 Bison et Sierra 1500 AT4X/AT4X AEV.



Le tableau de bord du GMC Sierra 1500 AT4X AEV



Le GMC Sierra 1500 AT4X AEV



Perfectionnement
en construction

500
FORMATIONS
GRATUITES

MOTIVE
TON ÉQUIPE!

Tire le meilleur de ton monde
grâce à une formation
en entreprise.

Obtiens plus
d'informations en visitant le
fiersetcompetents.com



**FIERS &
COMPÉTENTS**
PERFECTIONNEMENT EN CONSTRUCTION



Le Toyota Tundra

Toyota Tundra

Entièrement refondu il y a deux ans, le Tundra a profité de ses nombreuses améliorations pour augmenter ses parts de marché.

Pas moins de 13 365 Canadiens (+15,6 %) se sont procuré un Tundra l'an dernier, contre 125 185 Américains (+20,1 %). Parmi les changements apportés cette année, la finition Nightshade est proposée sur la version Limited, le groupe tout-terrain TRD est offert sur la version Platinum, et un ensemble de suspension TRD de 3 po peut être installé en usine.

Du côté de la mécanique, le gourmand V8 de 5,7 L a été supprimé à la fin de 2021 pour faire place à un V6 biturbo i-Force de 3,5 L (389 chevaux et 479 lb-pi) qui consomme environ 25 % moins d'essence. Le même moteur i-Force Max avec hybridation augmente sa puissance (437 chevaux) et son couple (583 lb-pi) tout en réduisant sa consommation d'essence d'environ 0,5 L/100 km par rapport au même moteur non hybride. La capacité maximale de remorquage est de 12 000 lb tandis que la charge utile se hisse jusqu'à 1940 lb selon la configuration. **IMB**



Le V6 Hybride de 3,5 L (i-Force Max) du Toyota Tundra



Le tableau de bord du Toyota Tundra

Jean-François Guay est un avocat pratiquant dans le domaine de la sécurité routière. Depuis 1983, il commente l'actualité automobile en tant que chroniqueur automobile pour plusieurs plateformes médiatiques. Il réalise des essais routiers pour *Le Guide de l'auto* et plusieurs autres médias. Vous pouvez le joindre à info@contraventionexperts.ca.

Protection contre la dilatation thermique
d'un réseau d'eau potable :

réservoir d'expansion ou soupape de dilatation thermique?

par Olivier Comte, conseiller technique à la CMMTQ

Selon le chapitre III, Plomberie du *Code de construction du Québec*, tout réseau d'eau potable en circuit fermé doit être protégé contre la dilatation thermique. Dans le cas d'un réseau d'alimentation, un circuit fermé est un réseau qui, à son point d'alimentation, a une composante comme un dispositif antirefoulement (DAR), un clapet de retenue ou un réducteur de pression permettant la circulation unidirectionnelle de l'eau. Cette contrainte unidirectionnelle empêche donc le retour de l'eau en dilatation dans l'alimentation du réseau, qui devient un circuit fermé.

Pour sa part, le robinet d'arrêt permet à l'eau de circuler dans les deux sens lorsqu'il est ouvert. Le réseau en aval n'est donc pas un réseau fermé comme décrit précédemment. Lorsque l'eau est chauffée, elle augmente en volume (dilatation). Ainsi, la pression dans le réseau s'amplifie et le risque de rupture s'accroît au point le plus faible de la tuyauterie.

Comment fonctionne un réservoir d'expansion?

Au centre du réservoir d'expansion, une membrane sépare l'air sous pression et l'eau. Nous devons pressuriser le réservoir d'expansion selon la pression de service du réseau d'eau potable. La membrane se déplace afin d'atténuer la pression causée par l'augmentation du volume de l'eau. Cette quantité supplémentaire d'eau est dirigée dans le réservoir d'expansion. Lorsque l'eau refroidit, son volume diminue et la membrane reprend sa position initiale.

Avantage et inconvénient d'un réservoir d'expansion

Afin de connaître le volume minimal du réservoir et d'assurer son bon fonctionnement, il faut effectuer un calcul. Un

réservoir sous-dimensionné ne protégera pas adéquatement contre la dilatation, car il ne couvrira pas le gain de volume de dilatation. Pour vous aider à choisir le bon réservoir d'expansion, la CMMTQ a produit la fiche technique *Le calcul des réservoirs d'expansion*.

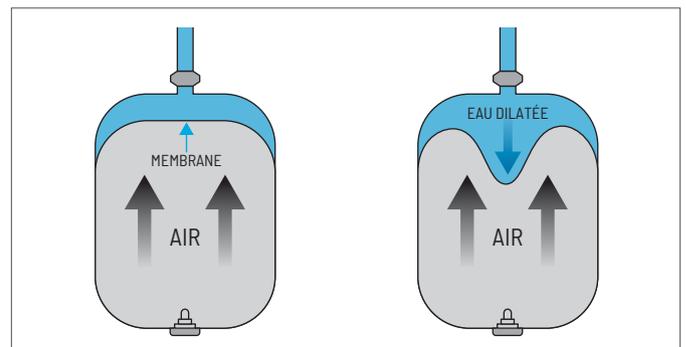
Dans certaines installations existantes, il n'est pas toujours facile d'évaluer le volume d'expansion à couvrir : soit la tuyauterie est camouflée dans les murs, soit l'accès aux locaux est compliqué. Plus le volume d'eau initial est important, plus le réservoir d'expansion doit être volumineux. Il n'y a cependant pas d'obligation à installer le réservoir d'expansion près d'un avaloir de sol, puisqu'il n'agit pas comme une soupape. Parce que le réservoir est plus volumineux, il est plus difficile à loger.

Quelques causes de mauvais fonctionnement

Lorsque la membrane se rompt, l'eau pénètre du côté « coussin d'air » et l'air est expulsé. L'eau, qui s'infiltre au-delà de la membrane, s'accumule, devient stagnante, et risque de devenir une source de contamination. Ce n'est pas la seule source de légionellose.

Lorsque la membrane n'est pas adéquatement pressurisée, il y a davantage d'eau qui pénètre dans le réservoir, et puisque la pression de l'eau est toujours supérieure à celle de l'air, une partie de l'eau n'est jamais totalement expulsée. L'eau est donc stagnante, ce qui permet la prolifération de bactéries.

Schéma 1



Sans être une obligation, il est de bonne pratique de remplacer le réservoir d'expansion chaque fois qu'on remplace le chauffe-eau. De cette façon, vous assurerez une bonne protection en continu du circuit fermé.

Comment fonctionne une soupape de dilatation thermique?

Lorsque l'eau se réchauffe dans un circuit fermé, le volume supplémentaire créé par l'expansion de l'eau doit pouvoir être stocké, sinon la pression augmentera et pourrait causer une rupture de la tuyauterie. À une pression déterminée, cette soupape s'ouvre pour relâcher le surplus jusqu'à la pression normale de service. Cette soupape peut s'ouvrir plusieurs fois par jour. Il ne faut pas la confondre avec la soupape de sûreté d'un chauffe-eau, qui n'a pas les mêmes fonctions. La soupape de sûreté d'un chauffe-eau est beaucoup moins sensible aux variations de pression. Elle protège aussi contre une température élevée. En général, la soupape de sûreté d'un chauffe-eau limite la pression à 150 lb/po² et la température à 99 °C. Une soupape de dilatation thermique est conçue pour résister à des ouvertures et fermetures répétées, contrairement à une soupape de sûreté.

Avantage et inconvénient d'une soupape de dilatation thermique

En plus de ne nécessiter aucun calcul pour son dimensionnement et sa sélection, la soupape de dilatation thermique a l'avantage de prendre peu d'espace. Elle est très facile à intégrer à un réseau. Certains modèles sont même dotés d'un robinet d'arrêt de l'alimentation d'un chauffe-eau. Cependant, la soupape doit être installée à proximité d'un avaloir de sol, puisqu'elle doit évacuer l'excédent d'eau au moment de son ouverture. La présence d'un avaloir à proximité d'un chauffe-eau est obligatoire selon le chapitre III, Plomberie, mais il n'est pas toujours présent dans un bâtiment existant. Dans cette situation, la soupape ne peut pas être évacuée dans le bac du chauffe-eau, surtout s'il n'est pas muni d'un tuyau de vidange. En revanche, la vidange de la soupape peut se faire par un raccord indirect sur la tubulure de sortie d'un autre appareil sanitaire. À ce propos, la CMMTQ a publié la fiche *Bonnes pratiques PL-16, Type de raccordement indirect permis*.

De plus, il est possible d'installer la soupape sur l'alimentation d'un appareil sanitaire. Il va de soi que la soupape doit toujours demeurer accessible pour son entretien ou son remplacement. ...

Offre de formations spécialisées

Installation, entretien et réparation d'appareils à haute efficacité (HE)

Envie de vous démarquer dans le secteur de l'énergie?

Participez à notre formation de perfectionnement en appareils à haute efficacité et développez vos compétences pour devenir une référence dans le domaine!

Horaire

14, 15, 28,
29 sept. et
5, 6 oct. 2024
de 8 h à 16 h 30

Faites vite,
les places
sont limitées!



Inscription
sur le site web

Pour en savoir plus sur l'ensemble
de nos formations et programmes offerts

450 449-6960 | etg@energir.com | etg.energir.com

Géothermie

L'assemblage de canalisations en PEHD pour les applications en géothermie vous intéresse?

Balayez les codes QR pour découvrir comment nos formations peuvent vous aider à maîtriser cette technologie innovante et durable.



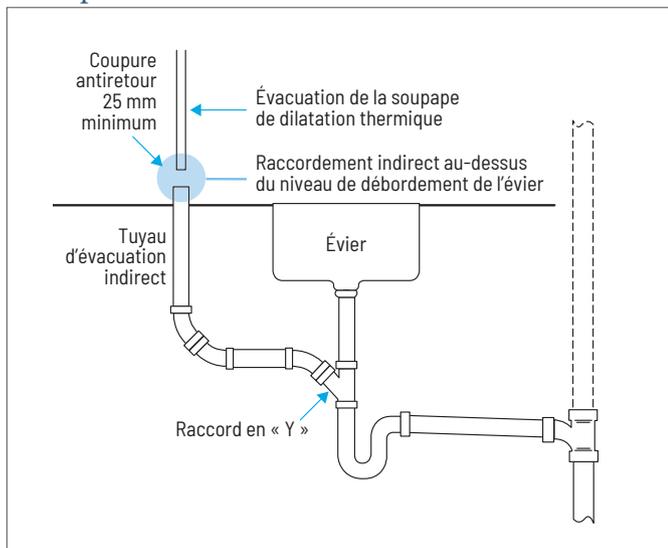
Électrofusion



Pressofusion
et emboîtement

De plus, les tuyaux en PEHD sont résistants aux chocs, à l'eau et aux produits chimiques, ce qui les rend idéaux pour diverses applications, notamment dans les infrastructures municipales et les environnements industriels.

Schéma 2 – Exemple de raccordement à l'évacuation d'un évier



En général, lorsqu'elle brise, elle a tendance à couler. De ce fait, vous saurez rapidement qu'elle ne fait plus son travail de protection contre la dilatation thermique. Attention, si la soupape coule en continu et qu'elle n'est pas remplacée, l'accumulation de minéraux peut la bloquer et l'empêcher de fonctionner. Il n'est pas recommandé d'utiliser cette soupape sur un réseau de chauffage hydronique, puisqu'elle peut causer des problèmes au système de chauffage. Chaque fois que la soupape ouvre, le réseau reçoit de l'eau et de l'air. L'eau doit être traitée et l'air, expulsé. Cette expulsion nécessite un apport supplémentaire d'eau, créant ainsi une boucle infinie.

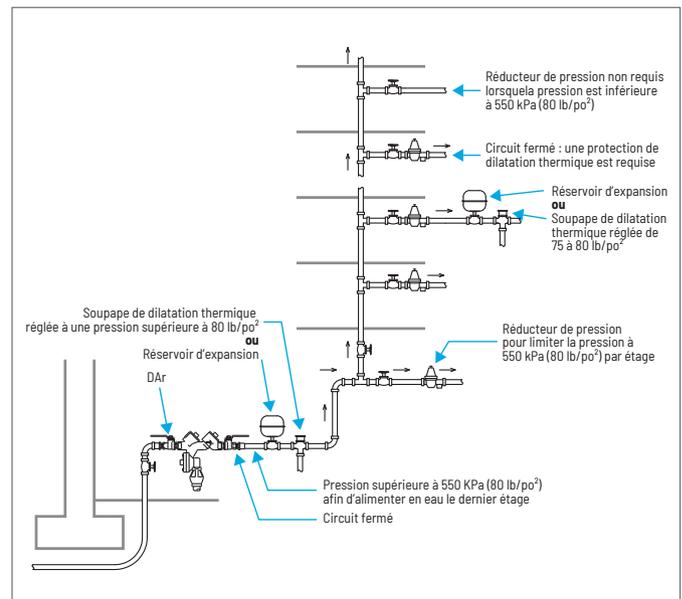
Comment l'ajuster?

En général, la soupape doit être réglée de 75 à 80 lb/po² parce que l'article 2.6.3.3. du chapitre III, Plomberie limite la pression statique à 550 kPa pour tous les appareils sanitaires. Par exemple, dans un bâtiment de plusieurs étages, l'entrée d'eau est protégée par un DAR, créant ainsi un circuit fermé. À ce point, la pression doit être suffisante pour alimenter le dernier étage, idéalement sans l'usage d'une pompe de surpression. L'alimentation de chaque étage sera protégée par un réducteur de pression pour ne pas dépasser la pression maximale permise à l'appareil et par une soupape de dilatation thermique, car il s'agit d'un autre circuit fermé. La ligne principale aura alors une pression supérieure à 80 psi et l'ajustement de la soupape sera plus élevé que 80 psi (Schéma 3).

Les normes d'approbation

Le chapitre III, Plomberie stipule que le réservoir d'expansion doit être conforme à la norme NSF/ANSI 61, *Drinking Water System Components – Health Effects*. Elle s'assure que les matériaux utilisés, comme le plomb, ne rendent pas l'eau impropre à la consommation. Il ne faut pas la confondre avec la norme CSA B51 qui touche le chauffage hydronique, mais ne traite pas

Schéma 3



de l'eau potable. La soupape de dilatation, quant à elle, doit être conforme à la norme CSA B125.3, *Plumbing Fittings*.

Les exigences des fabricants de chauffe-eau

Dans la plupart des cas, les fabricants de chauffe-eau exigent, lorsque le circuit est fermé, une protection contre la dilatation thermique pour honorer leur garantie ou respecter la réglementation locale. Toutefois, certains fabricants exigent une protection contre la dilatation thermique, que le circuit soit fermé ou non. Il est important de lire la fiche d'installation du chauffe-eau pour respecter les exigences supplémentaires et ainsi conserver la garantie.

Où doit-on installer la protection contre la dilatation sur un réseau d'eau potable?

Le chapitre III, Plomberie ne précise pas l'endroit où il faut installer la protection de la dilatation thermique sur un circuit fermé d'eau potable. En général, elle doit être installée près de l'alimentation d'eau froide du chauffe-eau, parce que c'est à cet endroit que la plus grande dilatation thermique se produit. Cependant, rien n'interdit d'installer la protection contre la dilatation ailleurs, près de l'entrée d'eau par exemple. Il peut être nécessaire d'en installer à plus d'un endroit, car un robinet d'arrêt, un régulateur de pression ou un dispositif antirefoulement pourrait isoler une section du réseau.

Conclusion

Il est important de protéger un réseau d'eau potable en circuit fermé contre la surpression, que ce soit à l'aide d'un réservoir de dilatation ou d'une soupape de dilatation thermique. Ce choix est déterminé par l'installateur en fonction des particularités du bâtiment. **IMB**

La CMMTQ et les dispositifs antirefoulement

par Martin Lessard

En avril 2003, un membre de la CMMTQ s'est adressé au Service technique parce qu'il ne trouvait aucun vérificateur de dispositif antirefoulement (DAR). Après quelques recherches, le Service technique n'a eu d'autre choix que de lui suggérer de faire venir un vérificateur de l'Ontario.

Constatant l'important retard du Québec à ce chapitre, la CMMTQ a pris le dossier en main. D'ailleurs, l'article 8 de la *Loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie* indique : « Le but de la Corporation est d'augmenter la compétence et l'habileté de ses membres en vue d'assurer au public une plus grande sécurité et une meilleure protection au point de vue hygiène et santé. »

La CMMTQ a d'abord voulu savoir en quoi consistait la vérification d'un DAR. Pour ce faire, elle a contacté la section Western Canada de l'American Water Works Association (AWWA), qui a développé une formation et publié un manuel sur le contrôle des raccordements croisés.

En juin, la CMMTQ, menée par Henri Bouchard, alors directeur du Service technique, a présenté à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) un projet de formation pour les vérificateurs de DAR. La RBQ a accueilli cette proposition avec enthousiasme parce qu'elle voulait faire appliquer le *Code de sécurité*, mais en était incapable puisque le Québec était dépourvu de vérificateurs. La RBQ souhaitait vérifier rapidement les installations à risque élevé, comme les hôpitaux et les laboratoires.

Forte de cet appui, la CMMTQ a signé une entente avec Réseau Environnement, le représentant québécois de l'AWWA. Cette entente concernant la traduction du manuel et la diffusion exclusive de la formation au Québec est en vigueur depuis 2004.

Par ailleurs, la Corporation a invité les fabricants Conbraco, Watts et Wilkins à lui fournir différents types de DAR et les ensembles d'essais nécessaires à la formation.

Cette dernière se donne alors dans un laboratoire conçu à cet effet à l'École des métiers de la construction de Montréal. À Québec, elle est d'abord offerte à l'École Samuel-De Champlain, puis chez Thermo-énergie. Elles sont désormais données à notre siège social de Montréal et dans nos locaux de Québec, lesquels ont été spécialement équipés pour ce faire.

Formation

Reg Leblanc, de la section Nouveau-Brunswick de l'AWWA, a donné la première formation en septembre 2004. Marc Gendron a été le premier Québécois à réussir l'examen de formateur. Il



Laboratoire pour la formation des vérificateurs de DAR

L'École des métiers de la construction de Montréal a accueilli le programme de formation des vérificateurs de DAR de la CMMTQ/AWWA jusqu'en 2018. Une classe et un laboratoire y étaient consacrés. Un étudiant effectue une dernière vérification avant son examen.

donnera sa première séance de formation un an plus tard.

La CMMTQ a mis en place trois formations offertes sous différentes formes. D'une durée de 8 heures, la formation Sélection et installation des dispositifs antirefoulement a pour but d'aider les installateurs à choisir le bon dispositif, c'est-à-dire de comprendre les refoulements associés aux raccordements croisés et les risques qui en découlent.

La formation Vérificateur de dispositifs antirefoulement – Certification est d'une durée de 40 heures. L'étudiant y apprend les différents types de raccordements croisés, les niveaux de risques associés à chacun, les différents dispositifs, la façon de les installer et d'en faire la vérification.

...

75^e ANNIVERSAIRE DE LA CMMTQ



Les membres du 1^{er} comité provincial sur les raccordements croisés

De g. à dr. : Doris Nault (Ville Saint-Laurent), Jean Beaudoin (Can-Aqua - Wilkins et Zurn), Éric Gagnier (RBQ), Marc Gendron (Entreprises MLG inc.), Michel Brunet (Groupe BGT - Watts), Henri Bouchard (CMMTQ), Hubert Demard (certIFICATEUR au Québec et président du comité), Yves Faucher (Ville de Montréal), Denis Gauvin (INSPQ), Marie-Claude Besner (Polytechnique Montréal), Sylvain Boudrias (Irrigatech inc.), « Backflow » Bill Hutchingame (Agences JP Sylvain - Conbraco).

Pour devenir vérificateur, l'étudiant doit passer un examen théorique et un examen pratique. Le candidat doit obtenir au moins 75 % à l'examen théorique et réussir les essais sur le casse-vidé à pression, le double clapet de retenue avec robinet ainsi que le dispositif à pression réduite.

Le certificat de vérificateur est délivré par Réseau Environnement. Le vérificateur doit procéder à une mise à jour de sa certification tous les cinq ans. Pour ce faire, il a deux options : soit il passe directement les examens théorique et pratique sur avis de renouvellement de sa certification, soit il suit la formation d'appoint Vérificateur de dispositifs antirefoulement – Recertification (option 2) et passe ensuite les examens théorique et pratique.

Chapitre III, Plomberie

Ce programme de formation a permis à la RBQ d'ajouter l'article 2.6.2.1. 4) dans l'édition 2005 du chapitre III, Plomberie du *Code de construction du Québec*. Il se lit comme suit : « Dans le cas des dispositifs antirefoulement qui, selon la norme CAN/CSA-B64.10, *Guide de sélection et d'installation des dispositifs antirefoulement*, nécessitent une mise à l'essai au terme de leur installation, le vérificateur de dispositifs antirefoulement doit être détenteur d'un certificat

délivré conformément à la section 4 de la norme CAN/CSA-B64.10.1, *Guide d'entretien et de mise à l'essai à pied d'œuvre des dispositifs antirefoulement*, par un organisme ou une association reconnue par l'AWWA. »

Comité provincial sur les raccordements croisés

En mai 2006, la CMMTQ s'est jointe au comité national sur la protection des raccordements croisés. De concert avec Réseau Environnement, la CMMTQ a également formé un comité provincial sur les raccordements croisés. La première réunion a eu lieu le 26 avril 2006 dans les bureaux de cette dernière. Les membres de ce comité proviennent de plusieurs organisations : CMMTQ, Réseau Environnement, RBQ, Polytechnique Montréal, Institut national de santé publique, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, American Society of Plumbing Engineers, les fabricants Conbraco, Watts et Wilkins, Ville de Montréal et Ville Saint-Laurent.

Le comité s'est penché sur les risques et les dangers de contamination. Il devait notamment réfléchir aux outils, aux formations et aux solutions à mettre en place afin de sensibiliser les entrepreneurs et les propriétaires de bâtiments dans le but de réduire, voire

d'éliminer les risques de contamination, donc de mieux protéger le public.

Revue IMB

À ce sujet, la revue *IMB* a publié un numéro spécial sur les DAR en septembre 2006. Se voulant un guide de bonnes pratiques, ce numéro couvrait de nombreux aspects de l'installation des DAR. Il contenait un bref historique, ainsi qu'un aperçu de la réglementation et de la technique. Son contenu reflétait une formidable concertation des divers intervenants préoccupés par les conséquences potentiellement dramatiques des raccordements croisés. Dans cette concertation, le personnel de la CMMTQ a joué un rôle de premier plan. Il est également important de souligner la collaboration d'Éric Gagnier de la RBQ dans ce dossier. Très populaire, ce numéro spécial a été mis à jour en 2009. En moins de 3 ans, plus de 350 vérificateurs avaient déjà été formés.

La CMMTQ est fière de ces résultats. Elle a été l'instigatrice d'un vaste projet visant à mieux protéger le public.

Il y a 20 ans, le Québec était en retard en matière de vérification des DAR — avec tous les dangers que cette situation représentait. Nous sommes désormais une province active à ce chapitre.

Saisir les occasions de développement, mobiliser les parties prenantes, investir temps et argent, joindre des comités nationaux, former nos membres, développer l'expertise, le tout en vue d'assurer la sécurité du public : voilà une illustration de toute la pertinence de notre organisation. **IMB**

RÉFÉRENCE

Guide sur les dispositifs antirefoulement : protection des réseaux d'eau potable contre les raccordements croisés

La déclaration de travaux en plomberie

par Charles Côté, ing., directeur du Service technique de la CMMTQ

Q De plus en plus d'entrepreneurs contactent les membres du Service technique de la CMMTQ. Au cours des dernières semaines, une question en particulier est revenue à plusieurs reprises : « Comment déclarer mes travaux en plomberie? »

RÉPONSE

La déclaration de vos travaux en plomberie est une obligation afin de garantir la conformité et la sécurité des installations. Pour vous faciliter la tâche, la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) offre plusieurs types de formulaires, méthodes de déclaration et modalités de transmission. Toutefois, il convient de prêter attention aux particularités visant certains équipements.

Trois types de formulaires pour déclarer vos travaux en plomberie

Le formulaire manuscrit

Le formulaire manuscrit doit être rempli manuellement avec un crayon, un stylo ou une machine à écrire. Conçu pour ceux qui préfèrent l'approche traditionnelle, ce formulaire à imprimer est publié directement sur le site de la RBQ. Assurez-vous de remplir toutes les sections avant de le soumettre.

Le formulaire interactif

Plus moderne, ce formulaire peut être rempli directement à l'ordinateur. Il permet une saisie plus rapide et plus précise des renseignements. Il peut être imprimé ou sauvegardé sous format PDF pour l'envoyer à la RBQ.

Le formulaire manuscrit mensuel

Il s'agit du formulaire manuscrit que la RBQ vous envoie chaque mois. Vous y inscrivez les travaux réalisés durant le mois concerné qui n'ont pas encore été déclarés. Ce formulaire est surtout utile pour les professionnels qui réalisent régulièrement des travaux de plomberie, car il permet un suivi continu et à jour.

Formulaires et guide

Guide explicatif du formulaire 039, Déclaration de travaux en plomberie
bit.ly/GuideExplicatifDéclarationTravauxPlomberieRBQ

Formulaire interactif, Déclaration de travaux en plomberie 2024
bit.ly/FormulaireInteractifDéclarationTravauxPlomberieRBQ

Formulaire manuscrit, Déclaration de travaux en plomberie 2024
bit.ly/FormulaireManuscritDéclarationTravauxPlomberieRBQ

Les sections du formulaire

En-tête

Identifiez votre dossier grâce à votre numéro d'entrepreneur (les huit premiers chiffres de votre numéro de licence), et inscrivez la date de début des travaux (mois et année). Le numéro séquentiel facilite le suivi en cas d'envoi de plusieurs déclarations.

0. Renseignements sur l'entrepreneur ou le constructeur-propriétaire

Dans cette section, l'entrepreneur ou le constructeur-propriétaire doit s'identifier. Ces champs sont souvent préremplis par la RBQ dans les formulaires mensuels envoyés aux entrepreneurs.

1. Renseignements sur l'installation

Cette section permet d'identifier le chantier et le responsable du projet, facilitant la communication avec l'inspecteur de la RBQ. Si l'adresse est inconnue au moment de la déclaration, inscrivez la rue et le numéro de lot, puis transmettez l'adresse dès que connue.

2. Précisions sur les installations

Cette section permet de préciser le type et l'étendue des travaux : la description des installations (par exemple, maison neuve avec finition par le propriétaire), le genre de travaux, la date de début et de fin des travaux et les usages du bâtiment (il peut y en avoir plusieurs).

...

QUESTION-RÉPONSE

3. Honoraires

Les tarifs varient selon le type de bâtiment et les travaux effectués. Les détails sont précisés pour chaque type de travaux :

- A.** Maison unifamiliale neuve : un seul montant, indépendamment du nombre d'appareils;
- B.** Nouveaux logements : montant unique par logement, peu importe le nombre d'appareils installés;
- C.** Bâtiments commerciaux, industriels ou institutionnels : montant par chauffe-eau ou appareil sanitaire;
- D.** Travaux ne visant qu'un seul ou aucun appareil : montant minimal pour un appareil sanitaire ou un chauffe-eau, et pour l'ajout de tuyauterie.

Les montants doivent être déclarés une seule fois. Vous n'avez donc pas à préciser les appareils pour les nouvelles maisons unifamiliales ou les nouveaux logements dans les sections C et D. Des situations particulières peuvent nécessiter des déclarations séparées.

3. Honoraires					
Installations visées	Quantité	Tarif	Total (\$)		
A Nouvelle maison unifamiliale		173,62 \$			
B Nouveaux logements		105,10 \$			
Pour le calcul de C et D, veuillez indiquer ci-dessous les quantités des appareils installés					
Appareil	Quantité	Appareil	Quantité	Appareil	Quantité
Baignoire		Évier		Machine à laver	
Potier (avec pompe (bassin de captation))		Fontaine		Assoir de sol	
Bidon		Fosse de retenue		Assoir de toit	
W-C		Séparateur		Chauffe-eau	
Bac à laver (lave)		Lavabo		Urinol	
Assoir de douche		Lave-vaisselle		Siphon (sans drainage (sans branchement))	
C Appareils installés				13,94 \$	
D Un seul ou aucun appareil				23,91 \$	
Total des honoraires [(A + B + C) ou D]					

Source : rbq.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Formulaires/francais/declaration-travaux-plomberie-manuscrite-2024.pdf

4. Signature

La déclaration doit être signée par une personne autorisée qui doit indiquer son nom, prénom, numéro de téléphone et la date.

Modalités de transmission

1. Imprimez vos déclarations.
2. Envoyez vos déclarations avant le 20 de chaque mois. Pour ce faire, il existe maintenant deux méthodes de transmission.

Par la poste

Postez les déclarations du mois précédent et votre chèque à l'adresse suivante :

Travaux en plomberie, Direction des services financiers
800, place D'Youville, 16^e étage
Québec, Québec G1R 5S3

Par courriel

Dans le cadre de son virage numérique, la RBQ permet maintenant la transmission des formulaires (PDF ou numérisés) par courriel à declarations-plomberie@rbq.gouv.qc.ca.

À la suite du traitement de la déclaration, une facture vous sera transmise et vous pourrez la payer par l'entremise d'une institution financière participante (Desjardins, Banque Nationale, Banque Laurentienne).

Déclarer ou ne pas déclarer?

Il est crucial de connaître les éléments à déclaration obligatoire et ceux qui en sont dispensés, selon la nature des travaux. Voici un résumé.

Ce tableau couvre uniquement les déclarations de travaux en plomberie.

Description des travaux	Déclaration
Installation d'appareils et tuyauterie Installation de tout appareil sanitaire ou pluvial, ainsi que l'ajout de tuyauterie et de dispositifs. Ceux-ci sont décrits à la section 3. Honoraires du formulaire.	Oui
Raccordements de plomberie Les raccordements de plomberie d'un bâtiment usiné doivent être déclarés au même titre que ceux d'un bâtiment construit sur place.	Oui
Remplacement d'appareils sanitaires Si le remplacement d'un appareil sanitaire n'implique aucun ajout ou retrait de tuyauterie.	Non
Remplacement de chauffe-eau Le remplacement de tout chauffe-eau doit être déclaré, car il s'agit d'un appareil qui peut présenter des risques en cas d'installation inadéquate.	Oui
Réparations Les réparations, comme le remplacement de tuyauterie, de pièces (poignées, joints d'étanchéité, connecteurs flexibles) et d'accessoires, ainsi que le débouchage de tuyauterie.	Non
Entretien et inspection Les travaux d'entretien et d'inspection.	Non
Accessoires vissables Les dispositifs antirefoulement vissables et ceux intégrés à un robinet.	Non

Autre considération

Certains équipements peuvent nécessiter de multiples déclarations. Par exemple, un chauffe-eau au gaz nécessite à la fois une déclaration de travaux en plomberie et une autre déclaration de travaux d'installations de gaz. La déclaration de travaux de gaz ne se substitue pas à celle en plomberie. De plus, selon les dimensions et la puissance du chauffe-eau, vous pourriez aussi devoir faire une déclaration de travaux d'installations sous pression (ISP).

Exemple

Combien de déclarations faut-il remplir pour des travaux de plomberie dans un immeuble mixte contenant 3 boutiques (1 évier, 1 lavabo et 1 toilette chacune), 8 logements et des bureaux avec salles de toilettes (4 lavabos, 5 toilettes et 2 urinoirs) et 1 cuisinette.

Une seule déclaration par bâtiment est nécessaire. Dans ce cas, il faut préciser qu'il s'agit d'une nouvelle construction dans la section 2. Précisions sur les installations. Il faut également indiquer les dates de début et de fin prévue des travaux. Puisque les travaux débutent à la mi-janvier, la déclaration doit être envoyée avant le 20 février. Aussi, cochez

les cases Résidentiel et Commercial pour préciser l'usage du lieu, et indiquez l'aspect mixte du bâtiment dans la section 2.

2. Précisions sur les installations

Indiquez les précisions sur les installations : Immeuble mixte 8 logements, 3 boutiques, 1 étage de bureaux

Indiquez le genre de travaux : Nouvelle construction Addition, modification ou réparation Bâtiment usiné : Oui Non

Début des travaux (aaaa-mm-jj) : 2024-01-18 Fin des travaux (aaaa-mm-jj) : 2024-06-30

Indiquez l'usage du lieu : Résidentiel Commercial Industriel Autre :

Dans la section 3. Honoraires, il faut indiquer le nombre de logements à la case B, et le nombre d'appareils des boutiques et des bureaux aux endroits appropriés. **IMB**

3. Honoraires

Installations visées	Quantité	Tarif	Total (\$)				
A Nouvelle maison unifamiliale	0	173,62 \$	0,00				
B Nouveaux logements	8	105,10 \$	840,80				
Pour le calcul de C et D, veuillez indiquer ci-dessous les quantités des appareils installés							
Appareil	Quantité	Appareil	Quantité	Appareil	Quantité	Appareil	Quantité
Baignoire	0	Évier	4	Machine à laver	0	Dispositif antirefoulement	1
Puisard avec pompe (basin de captation)	1	Fontaine	0	Avaloir de sol	0	Réducteur de pression	0
Bidet	0	Fosse de retenue	0	Avaloir de toit	2	Compteur d'eau	4
W.-C.	8	Séparateur	0	Chauffe-eau	4	Autre :	0
Bar à laver (cuve)	0	Lavabo	7	Urinoir	2	Autre :	0
Avaloir de douche	0	Lave-vaisselle	0	Siphon tuyau de drainage (drain français)	0	Autre :	0
C Appareils installés			33			13,94 \$	460,02
D Un seul ou aucun appareil			0			23,91 \$	
Total des honoraires ((A + B + C) ou D)							1300,82

Source : RBQ, Déclaration de travaux en plomberie

**NOVO
CLIMAT**



SPÉCIALISTE EN VENTILATION

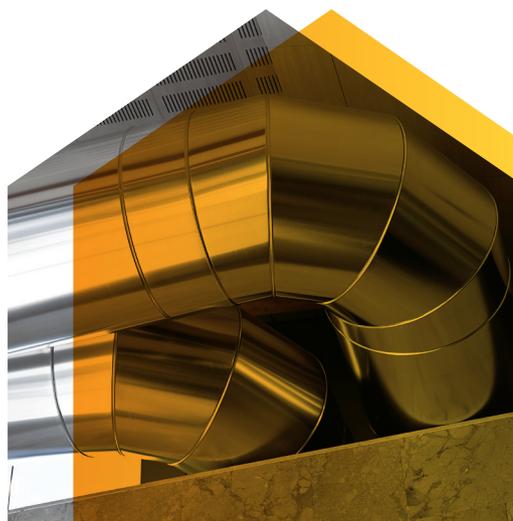
Formation en ventilation

Inscrivez-vous à nos formations afin d'obtenir la certification Novoclimat requise pour offrir vos services aux constructeurs et promoteurs de projets Novoclimat :

- › Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel **autonome** et exigences techniques Novoclimat
- › Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel **autonome, centralisé**, et exigences techniques Novoclimat



**Visez
l'efficacité
énergétique!**



Votre
gouvernement

Québec



Formateurs recherchés

Nous recherchons de nouveaux formateurs en plomberie (15.5) et en chauffage (15.1, 15.2, 15.3, 15.4)

- Vous êtes un entrepreneur et souhaitez partager votre expertise et votre expérience!
- Vous avez développé des formations pouvant intéresser nos entrepreneurs.
- Vous êtes doté d'un excellent sens relationnel, savez animer un groupe et favoriser les discussions entre les apprenants.
- Vous avez le goût de partager votre expertise et votre expérience avec d'autres entrepreneurs.

Vous êtes la personne recherchée!

Pour plus de détails, veuillez communiquer avec Manon Daneau, directrice du Service de la formation au 514 382-2668, poste 275, ou à mdaneau@cmmtq.org.

Formations populaires à suivre



ASSURANCES

Assurance chantier : mieux comprendre les particularités et évaluer ses besoins

Les aspects juridiques des assurances et de la responsabilité civile des entrepreneurs

Relation courtier - client



INSTALLATIONS SOUS PRESSION

Inspection visuelle des soudures

Norme BNQ 3650-900 - Code d'installation des chaudières, des appareils et des tuyauteries sous pression

Procédures de soudage préqualifiées



CHAUFFAGE ET COMBUSTION

Conception et installation d'un système de fonte de neige et glace au Québec

Dépannage de systèmes de chauffage hydronique

Planchers radiants



JURIDIQUE

ABC de la location et de l'achat immobilier commercial

Achat, vente et fusion d'entreprises

La réorganisation d'entreprise



COMPTABILITÉ

Contrôle interne

Initiation à la comptabilité d'entreprise

Lecture et interprétation des états financiers



PLOMBERIE

Actualisation du chapitre III, Plomberie du Code de construction du Québec

Incombustibilité des bâtiments, tuyauteries permises et installations coupe-feu

Sélection et installation des dispositifs antirefoulement



GESTION

Gouvernance numérique et efficacité opérationnelle

Revue des appuis financiers et des solutions d'efficacité énergétique pour vos projets

Virage numérique en construction - Feuille de route gouvernementale et les impacts sur les PME et les entrepreneurs spécialisés

Inscrivez-vous à formation.cmmtq.org ou communiquez avec un membre du Service de la formation à formation@cmmtq.org ou au 514 382-2668, 1 800 465-2668.

Les formations de la CMMTQ sont présentées dans différents formats.



Présentiel

Formation en salle où vous pouvez interagir avec le formateur et les participants.



Virtuel, en direct

Formation en direct permettant aux participants d'intervenir et de poser des questions au formateur.



Virtuel, en différé

Formation préenregistrée pouvant être visionnée en tout temps.



En entreprise

Formations organisées pour votre entreprise permettant des discussions propres à votre réalité.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à communiquer avec un membre du Service de la formation à formation@cmmtq.org ou au 514 382-2668, 1 800 465-2668.

INFO-PRODUITS

École de technologie gazière (Énergir)

450 449-6960
etg.energir.com

Fiers et compétents

888 902-2222
fiersetcompetents.com

Louis Cyr Assurances / Juriance Avocats

514 234-8413
louiscyrassurances.com • juriance.com

Lussier

800 361-8715
lussier.co/cmmtq

Novoclimat

transitionenergetique.gouv.qc.ca/residentiel/programmes/novoclimat-professionnels-construction

Thermo 2000

888 854-1111
thermo2000.com

Wolseley Canada

450 680-4040
wolseleyinc.ca



LA REVUE DES PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE DE LA MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

Pour placer une publicité, consultez la trousse d'information à tinyurl.com/AnnoncerdansIMB et contactez Jacques Galarneau jgalarneau@cpsmedia.ca • 450 227-8414, poste 311.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

du 1^{er} avril au 31 mai 2024

Patrick Godin
9492-6771 Québec inc.
1077, des Algonquins
Québec G1B 0R9
418 928-7821

Frédéric Coutou
9480-0265 Québec inc.
4000, boul. Le Corbusier, bur. 201
Laval H7L 5R2
450 628-0404

David Descossy
Construction EDD inc.
226, av. Saint-Denis
Saint-Lambert J4P 2G3
514 949-6702

Fampio Kentro
9484-3463 Québec inc.
10 370, place de l'Acadie, app. 516
Montréal H4N 0B5
438 883-9561

Alexandra Lefebvre
9363-7700 Québec inc.
606, Populaire
Terrebonne J6X 0G1
514 891-2703

Seyedamir Alemohammad
9488-6405 Québec inc.
329, de Normandie
Sainte-Julie J3E 1A7

Mohamed El-Habib Addad
Plombier et chauffage SOS Canada inc.
4439, Gatineau
Laval H7T 1G8
514 918-9225

Vincent Beaudry
VBR réfrigération inc.
10 441, boul. Laurier
Terrebonne J7M 1V4
438 391-4438

Alexandre Tremblay
9374-7111 Québec inc.
766, Valade
Repentigny J5Y 1M1
514 889-2471

Francis Desjardins
9420-7560 Québec inc.
2582, boul. Talbot
Stoneham-et-Tewkesbury G3C 1J1
418 520-5645

Frédéric Desmeules
Plomberie optimale DP inc.
2460, route du Fleuve
Les Éboulements G0A 2M0
418 617-0456

Ryan Brown-Meldrum
Brown's entrepreneur spécialisé inc.
35, Langlois
Gatineau J8P 7W5
819 598-2151

Terrance Coelho
8801665 Canada inc.
3190, Ridgeway drive, unit 18
Mississauga, Ontario L5L 5S8
647 546-2635

Vincent Benoit
Écoclim commercial inc.
1222, Saint-Nicolas
Laval H7E 4X3
450 327-5586

Rheal Lachance
Plomberie Thetford inc.
904, Magnan
Thetford Mines G6H 1H1
418 281-1165

Jonathan Capone-Andrade
9425-2954 Québec inc.
6683, Jean-Talon Est, bur. 213
Montréal H1S 0A5
514 569-4116

Jerry Lavoie
9510-3719 Québec inc.
89, Dubois
Sainte-Thérèse J7E 1K4

Ziauddin Qasimi
Falkon design & construction inc.
478, Jules-Lafrenière
Laval H7L 5V7
438 777-8983

Nicolas Portela-Sanchez
9458-3945 Québec inc.
1435, av. de la Gare, app. 1503
Mascouche J7K 0Y4
514 567-7450

Martin Simard
9198-9053 Québec inc.
905, chemin de Bourg-Louis
Saint-Raymond G3L 4G3
418 410-4447

William Emond
W.E. fix service de plomberie inc.
3617, Mance, app. B
Longueuil J4T 2J8
514 799-3099

Stéphane Raymond
Confort Rive-Nord inc.
218, Poirier, local 15
Saint-Eustache J7R 6B1
450 970-1818

Alexandre Gingras
Services plomberial inc.
33, chemin du Golf
Sainte-Anne-des-Plaines J5N 1W1
514 774-9389

Xiao Yu Kong
9500-4917 Québec inc.
4907, Paul-Pouliot
Pierrefonds H9K 0A7
514 867-5111

Maryam Balazadeh
Sommetech inc.
5652, Aline
Brossard J4Z 1R2
514 663-6086

Mathieu Lecuyer
9463-2007 Québec inc.
89, boul. Lajeunesse est
Saint-Jérôme J7Z 1G2
438 491-4907

Danny Lachaine
9511-8618 Québec inc.
25, boul. des Hauteurs, local 104
Saint-Jérôme J7Y 1R1
450 436-6156

Guillaume Labrèche
Expert conseil GML inc.
311, du Faubourg
Saint-Paul JOK 3E0
450 898-6221

Xavier Lamontagne
Plomberie Prolam inc.
15, chemin des Quatre-Vents
Lac-Beauport G3B 0A5
418 717-8185

William Bourassa
Élite énergie inc.
1650, Anik
Saint-Cyrille-de-Wendover J1Z 2L3
819 445-5544

Octavian Mihou
TAZ plomberie inc.
230, Médard-Bourgault
Laval H7L 5K3
514 978-3104

Jimmy Lambert
Plomberie Pichette et Lambert inc.
20, des Bâtisseurs
Maskinongé JOK 1N0
819 668-9482

Stéphane Châtelain
Plomberie Loma inc.
1092, av. Cécile
Saint-Césaire JOL 1T0
450 204-1833

Charles-Olivier Raymond
Les entretiens ménagers MPR inc.
1486, Ovide
Val-David JOT 2N0
438 990-9960

Natan Haziza
Construction Rénorev inc.
5160, boul. Décarie, app. 350
Montréal H3X 2H9
438 223-5553

Stéphane Périard
9377-3992 Québec inc.
 117, chemin du Domaine
 Val-des-Bois JOX 3C0
 819 598-7595

Guoyun Yang
Plomberie Yun inc.
 150, Berlioz, app. 122
 Montréal H3E 1K3
 438 932-9899

Ibrahima Khalil Niane
9389-2511 Québec inc.
 9, des Lilas
 Mercier J6R 0B7
 438 985-2132

Antoine Bélanger
9314-8062 Québec inc.
 1137, des Anciens
 Prévost J0R 1T0
 514 712-4417

Donald Aucoin
ABL construction inc.
 437, de l'Église
 Îles-de-la-Madeleine G4T 2N9
 581 991-7521

Carlos Alberto Rosales Acosta
Plomberie R.D. inc.
 467, Saint-François
 Repentigny J6A 2K3
 438 406-4124

Benoit Lafontaine
Lafontaine ventilation inc.
 430, Kingston
 Otterburn Park J3H 4J1
 514 952-6210

Jean-Frédéric Carrier
Groupe SJF construction inc.
 4537, Hurtubise
 Laval H7T 2T6
 514 963-7740

William Charpentier
Plomberie WC inc.
 665, Wurtele
 Acton Vale J0H 1A0
 819 967-4758

Bahaa Almouri
9500-9155 Québec inc.
 2085, Saint-Georges
 Longueuil J4K 4A7
 514 929-8953

Timothy Tannoury
Zeronesoft inc.
 2736, 27^e Avenue
 Laval H7R 3K3
 514 443-8883

CALENDRIER

12 au 14 septembre 2024

CMMTQ

Congrès annuel
 Hôtel Château-Bromont
cmmmq.org

22 au 26 septembre 2024

IAPMO

Congrès annuel
 Las Vegas, Nevada
iapmo.org

24 et 25 septembre 2024

Grand Batimatech

Palais des congrès de Montréal
batimatech.com

24 au 26 septembre 2024

American Water Works Association

WaterSmart Innovations
 Las Vegas, Nevada
awwa.org/Events-Education/WaterSmart-Innovations

25 et 26 septembre 2024

Institut canadien de plomberie et de chauffage

Canadian Hydronics Conference
 River Cree Casino, Edmonton, Alberta
ciph.com

2 octobre 2024

CMMTQ

Tournée de président
 Rimouski
cmmmq.org

3 octobre 2024

CMMTQ

Tournée de président
 Saguenay
cmmmq.org

8 au 10 octobre 2024

Chillventa

Nuremberg, Allemagne
chillventa.de/en

15 au 17 octobre 2024

RemTEC & Emerging Contaminants Summit

The Westin Westminster, Colorado
remediation-technology.com

18 au 23 octobre 2024

ASPE

Symposium technique
 Columbus, Ohio
aspe.org

24 octobre 2024

CMMTQ

Tournée de président
 Trois-Rivières
cmmmq.org

27 au 30 octobre 2024

SMACNA

Congrès annuel
 JW Marriott Desert Springs Resort & Spa,
 Palm Desert, Californie
smacna.org/learn/events/calendar

7 novembre 2024

CMMTQ

Tournée de président
 Sherbrooke
cmmmq.org

21 novembre 2024

CMMTQ

Tournée de président
 Laval-Laurentides-Lanaudière
cmmmq.org



P E R F O R M A N C E

COMBINAISON VOLTMAX ET TURBOMAX

L'ÉLECTRICITÉ AU SERVICE DE VOTRE
CHAUFFAGE HYDRONIQUE ET DE
VOTRE PRODUCTION D'EAU CHAUDE
SANITAIRE POUR VOS BÂTIMENTS.



turbomax

Chauffe-eau indirect instantané pour les besoins en eau chaude domestique. De 40°F à 140°F en moins de 7 secondes ! Il offre une capacité d'échange incomparable et une qualité d'eau chaude exceptionnelle.



voltmax

Chaudière électrique conçue pour alimenter les systèmes de chauffage hydronique en applications commerciales, institutionnelles et industrielles. Différents voltages, design compact et contrôleur électronique qui contribue à des coûts énergétiques plus bas et à un contrôle accru de la température et de la puissance.



SUIVEZ-NOUS

THERMO2000.COM